

CONSTRUIRE UN PROJET DE PARTENARIAT AVEC UN MUSICIEN-INTERVENANT (OUTIL D'AIDE)

La réussite du projet découle très souvent d'une préparation minutieuse du contenu des interventions par une concertation réussie entre l'enseignant concerné et le musicien-intervenant. Même s'il n'est pas toujours simple de mettre en évidence la complémentarité des apports, il convient de définir des axes de travail dans lesquels les acteurs se retrouveront.

Trois grands axes sont proposés aux enseignants souhaitant mener un projet de partenariat avec un musicien-intervenant pour une cohérence départementale des actions et un accompagnement des projets au sein des circonscriptions :

1. une demande d'accompagnement pédagogique pour la mise en œuvre de l'éducation musicale dans sa classe
2. la mise en place d'un projet éducatif et musical s'inscrivant dans le volet culturel du projet d'école
3. l'inscription dans un projet artistique regroupant plusieurs acteurs et partenaires sur un territoire donné (projet de la ville, d'association, de l'école de musique, projet fédérant plusieurs écoles...)

CONSTRUIRE LE PROJET

a) analyser les besoins

Cette première phase doit permettre d'analyser les besoins et s'appuie sur un ensemble d'indicateurs fournissant une image des besoins et compétences des élèves. Le projet d'école détermine des choix de l'équipe enseignante liés aux indicateurs qui permettront notamment de vérifier si les connaissances et les compétences sont acquises à l'issue de la mise en œuvre du projet.

Il apparaît par ailleurs nécessaire de s'appuyer aussi sur une logique et une réalité de territoire.

b) socle commun, programmes et compétences à acquérir

L'envie de travailler autour d'une thématique n'est pas suffisante. Il convient de replacer celle-ci au regard des programmes de l'éducation musicale et des compétences à acquérir par l'élève en fin de cycle.

c) des orientations

Un projet peut se concevoir sur des périodes et durées variables selon la nature et l'orientation retenue. En terme de besoins et de contenus le projet pourra s'axer prioritairement sur :

- des pratiques liées à l'utilisation de la voix
- des pratiques liées à l'utilisation d'instruments (manufacturés ou non)
- des pratiques liées à l'invention et à la création
- des pratiques liées au domaine de la perception et de l'écoute
- une pratique chorale (mise en place ou approfondissement)

d) phase de collecte

Cette phase de recherche pour l'enseignant et le musicien-intervenant permet d'associer étroitement les activités aux compétences retenues. La recherche de chants, musiques, danses ou productions musicales permet de préparer le cadre de l'évaluation finale des compétences des élèves. En effet, chaque élément retenu doit offrir un intérêt artistique ou des caractéristiques musicales intéressantes et exploitables par rapport aux objectifs fixés initialement.

Il est clair que le contexte en termes de situation, de ressources de l'école, d'implication ou non d'autres partenaires va déterminer la mise en œuvre et la faisabilité du projet.

e) la mise en commun et la répartition des rôles

Chacun des partenaires communique ses propositions et s'accorde sur le choix des stratégies et des moyens. Le musicien-intervenant prend en charge des activités que l'enseignant ne peut réaliser en terme de compétences musicales. L'enseignant se situe par rapport à ses compétences spécifiques (musicales notamment) en lien avec le projet de classe.

La finalisation est évoquée. Elle peut être un temps fort de création en cristallisant les acquis. Elle participe aussi à l'éducation musicale des élèves, le développement culturel passant par la rencontre et le rapport au public même si elle peut prendre des formes variées (spectacle, enregistrement, livre-cd, rencontre avec un artiste après un spectacle...)

f) prévoir l'évaluation

L'évaluation des élèves est en lien avec la mise en œuvre. Elle doit être prévue dès la mise en œuvre avec la définition des objectifs. Il est intéressant de se référer à la liste des compétences que les élèves doivent maîtriser en fin de cycle (cf . grille de référence du livret individuel de compétences). Il convient de rappeler qu'un spectacle de fin d'année ne constitue pas une évaluation finale.

REDIGER LE PROJET

Le projet pédagogique se doit d'être l'outil pouvant rendre cohérent le travail dans la classe. C'est un document d'aide au bon déroulement des séances, sorte de fil conducteur qui contribue à la cohérence des interventions et qui donne des repères. Il permettra de réguler au besoin le travail de l'enseignant comme de l'intervenant. Il permet aussi d'être un support de réflexion lors du bilan de fin d'année pour engager d'éventuelles nouvelles perspectives.

Il doit faire apparaître :

- l'axe de travail retenu pour le partenariat,
- les orientations,
- les objectifs et compétences ciblées,
- la progression envisagée tout au long de la durée du projet,
- la description de l'intervention (déroulement, finalisation prévue),
- l'évaluation envisagée
- le rôle et la place de chacun des partenaires (enseignant durant et hors séance, musicien-intervenant, autres...)
- l'engagement (signature pour accord) des différents partenaires
- les moments de concertation prévue tout au long du projet pour réguler les actions proposées (l'intervention ne se limitant pas à la co-animation des séances).

a) Rôle et place de chacun des partenaires

Il convient de rappeler que le musicien-intervenant n'assure pas l'activité éducation musicale à la place de l'enseignant. L'enseignant intègre et associe un musicien-intervenant à son projet de classe : il participe donc à la conduite de l'activité durant la séance. Le partenariat se déroule pendant, avant et après la séance, l'enseignant devant savoir ce qui va se passer durant la séance. Ainsi les questions de disciplines notamment, sont réglées par des modalités d'intervention des adultes définies au préalable.

La répartition des rôles peut s'effectuer par rapport aux grands domaines d'activités selon les cycles concernés :

En maternelle (où il convient de définir la valeur ajoutée d'un musicien intervenant par rapport à des activités autour du sonore devant déjà être en place dans le quotidien de la classe pour ce public spécifique) :

- activités vocales
- activités d'écoute
- activités avec des instruments

En cycle 2 et 3

- la voix et le chant (culture vocale et répertoire)
- l'écoute (culture de l'oreille, répertoire d'œuvres, pratiques instrumentales)
- réalisation de projets musicaux (avec un caractère réaliste des événements projetés)

NB :Le tableau récapitulatif en annexe se propose de définir plus précisément le rôle et la place de l'enseignant et du musicien-intervenant par rapport aux compétences ciblées et aux domaines d'activités. L'enseignant devra veiller à la préparation préalable du matériel pour chaque séance ainsi qu'à la régulation des problèmes liés à l'espace (qui doit être suffisant pour s'étirer, se déplacer, créer, chanter en groupe...). L'achat et la dotation de matériel dans l'école seront réfléchis en amont ainsi qu'à chaque nouveau projet d'école.

b) des questions à se poser, des réponses à trouver (avant de commencer)

- que peut faire l'enseignant entre chaque séance ? (réinvestissement dans d'autres disciplines, répétition ou réécoute)
- quelles sont les personnes ressources dans la circonscription ou le territoire proche ?
- un projet analogue a-t-il déjà été mené dans la circonscription ou le département ?
- les élèves pourront-ils être impliqués dans le projet ? Quelle place et quel rôle peuvent-ils jouer ?
- quelle mise en réseau possible avec les structures culturelles locales ? (aide éventuelle et apport d'idées)
- quelle information et quelle place donner aux parents ?
- quel matériel nécessaire et déjà à disposition ? à acheter ? à emprunter ? à louer ?
- quel budget minimum pour la réalisation du projet (matériel, location de matériel ou de salle, transport des élèves ? (les budgets sont souvent calculés sur l'année civile)
- quelle plage horaire privilégier pour valoriser le temps d'intervention ?
-

EVALUER LE TRAVAIL MENE / EVALUER LES ELEVES

Pour réussir une évaluation il s'avère nécessaire de :

- définir précisément au départ les objectifs ciblés (que voulons-nous que les élèves sachent faire ?),
- déterminer des indicateurs de réussite en lien avec les objectifs,
- préciser qui et quand on évalue (plusieurs séquences sont nécessaires).

Plusieurs formes d'évaluation sont à envisager :

- au début du projet pour repérer et identifier les difficultés rencontrées par les élèves afin d'y apporter des réponses pédagogiques (**EVALUATION DIAGNOSTIQUE**),
- au cours d'un apprentissage ou de plusieurs séquences permettant à l'élève de prendre conscience de ses acquis et des difficultés rencontrées pour découvrir par lui-même les moyens de progresser (**EVALUATION FORMATIVE**)
- au terme d'un processus d'apprentissage afin de mesurer les acquis de l'élève en établissant un bilan des connaissances acquises par l'élèves (**EVALUATION SOMMATIVE**)

Les indicateurs peuvent être quantitatifs mais aussi qualitatifs. Il ne faut pas confondre évaluation et finalisation ; la finalisation d'un projet (spectacle, enregistrement d'un CD...) est un des temps fort qui cristallise les acquis mais ne constitue en soi une évaluation. Elle permet toutefois de :

- mesurer l'engagement personnel (et collectif) des élèves,
- rendre visible la valorisation du travail permise par l'engagement du musicien-intervenant et de l'enseignant,
- contribuer à l'éducation musicale de l'élève dans son rapport et sa rencontre avec un public.

Quelles évaluations sont prévues ? (évaluation des élèves, du projet, du partenariat)

Avec quels outils ?

Quels indicateurs ?

Ce qui était prévu a-t-il été réalisé ?

Qu'est-ce qui a bien fonctionné ? (ou dysfonctionner)

Quelle était l'utilité du projet ? (A-t-il modifié des connaissances, des compétences, des comportements ?)

Quelles sont les activités qui ont engendrées des changements imprévus ?

En quoi le travail mené a-t-il amélioré le travail dans l'école ? La réussite des élèves ?

Quels nouveaux partenariats faudrait-il tisser ?

A-t-on répondu à tous les besoins du projet ?

Que changer si le projet était renouvelé ?

Qu'attendions-nous des élèves ?